

## REFLEXIONS SUR LA NOTION DE «COMMÉMORER»

Jean-William Dereymez

Depuis des lustres maintenant, une étrange fièvre a gagné la France, l'ensemble de l'Europe peut-être : celle de la commémoration. En conclusion de l'ouvrage qu'il initia et dirigea, *Les Lieux de mémoire*, Pierre Nora évoquait même une France entrée dans « *une phase de haute fréquence commémorative* » et d'aucuns pensent que, en mai 1981, par la montée au Panthéon, par la visite dans la crypte de cet « *immense monument aux morts* » républicain, le président Mitterrand plaçait symboliquement son premier septennat sous le signe de la commémoration. Sans doute inaugurerait-il de façon spectaculaire ce temps commémoratif dans lequel la France semble s'être engagée.

Certes, la commémoration est d'usage ancien, *us* que pratiquaient déjà Grecs, Romains, Hébreux et, plus près de nous, républicains et patriotes avec le 14 juillet, le 11 novembre, le 20 septembre, etc. Ainsi, depuis longtemps, la France affectionne-t-elle les commémorations, forme d'institutionnalisation d'une sorte de culte du souvenir. Pendant des décennies, les cérémonies du 11 novembre prescrites par l'Etat et organisées autour des monuments aux morts rythmèrent, rythment encore, la vie des communes de France.

Mais jamais sans doute n'a-t-on autant parlé de mémoire et de mémoires, de lieux de mémoire, de devoir de mémoire. Les cérémonies diverses se sont multipliées parfois au cours de vastes moments médiatiques, d'opérations de communication : bicentenaire de la Révolution française, centenaire de l'affaire Dreyfus, quarantième, puis cinquantième, puis soixantième, puis soixante-dixième anniversaire de la Libération. La commémoration du soixantième anniversaire de la Libération d'Auschwitz prit en 2005 une dimension mondiale, relayée par une forte médiatisation. Ainsi, tout, aujourd'hui, est sujet à commémoration, du deux-cent-cinquantième anniversaire de la naissance de Mozart aux vingt ans de la disparition de Serge Gainsbourg (!). Car si tout est prétexte à rappels, cérémonies, création muséales, journées « commémoratives », « Années », les réalisations commerciales, articles de journaux, éditions d'ouvrages, d'albums, de CD, de DVD, de « produits dérivés » etc., abondent.

À tel point qu'est apparu un rejet, né de l'abus commémoratif, mais aussi d'une interprétation erronée, volontairement ou non, de la commémoration. Pour d'aucuns, en effet, commémorer aurait une connotation passéiste, conservatrice sinon réactionnaire. En 1989,

Roger Marty, président des CVR de la Drôme, protestait contre le fait que, « *lors des cérémonies de Valence, on a[it] pu voir de soi-disant pacifistes qui, n'ayant rien compris ni encore moins vécu, brandissaient des pancartes, nous prenant pour des va-t-en-guerre* ». Ne vit-on, ne voit-on pas encore des « contre-commémorations », voire, dans un phénomène classique d'inversion, des anti-commémorations ? Ainsi la commémoration de la mort de Louis XVI, pratiquée par les nostalgiques de l'Ancien Régime unis dans une messe, et la contre-commémoration par ceux qui se voient comme les descendants des sans-culottes réunis autour d'un repas iconoclaste. Le Vercors, objet de polémique dans les années 1950, connut de telles contre-commémorations.

Commémorer, en fait, c'est étymologiquement – le *commemoro-commemorare* latin – se rappeler, évoquer, c'est aussi « *rappeler à autrui* », signaler à la pensée. La *commemoratio*, c'est l'action de rappeler, de mentionner. En français, le terme « commémoration » serait apparu selon les sources au début du XIII<sup>e</sup> siècle, dans la règle de saint Benoît ou plus tardivement, mais toujours au XIII<sup>e</sup> siècle ; le verbe « commémorer » au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, tandis qu'à la fin de ce même siècle naquit le terme « commémoraison », qui aujourd'hui encore signifie « *mention que l'Église fait d'un saint le jour de sa fête lorsque celle-ci est mise en concurrence avec une fête plus importante* », par exemple par la lecture d'une oraison, au cours de la messe.

Commémorer s'enracine donc dans les profondeurs de notre substrat culturel, à la fois antique, qui comportait d'ailleurs son inversion, la *damnatio memoriae*, l'effacement de la mémoire, mais aussi judéo-chrétien : dans l'Antiquité, une victoire se commémorait avec des trophées, un butin de guerre, des défilés au cours desquels on exhibait les vaincus, enfin des arcs de triomphe, d'abord éphémères, puis érigés dans le marbre. La plupart des fêtes juives relèvent de la commémoration, *Pessah* commémorant la Sortie d'Égypte ; *Sevu'ot*, la promulgation de la Loi sur le mont Sinaï ; *Sukkot*, la vie des Hébreux dans le désert ; tandis que la messe est la commémoration de la Cène et du sacrifice christique. L'Antiquité est aussi l'Antiquité commentée, revisitée aux époques suivantes. N'assiste-t-on pas à une forme de commémoration lorsqu'au passage d'un col tel que le Mont-Cenis ou le Grand-Saint-Bernard s'anime dans l'esprit des voyageurs toute une symbolique actualisant la mémoire plus ou moins légendaire d'un chef de guerre comme Hannibal ? Le voyageur du XVI<sup>e</sup>, du XVII<sup>e</sup> siècle commémorait des événements appris dans les livres lorsqu'il se déplaçait dans les Alpes. Son parcours à travers des lieux chargés d'histoire, de légendes, de miracles, y compris relativement récents, devint une sorte de promenade commémorative, l'occasion, en

marchant, en voyageant, de se souvenir. Les moyens actuels de communication, comme le téléphone portable, permettent aujourd'hui de renouveler ce type de déplacement.

À l'évidence, nos actuelles religions civiques, elles aussi relevant du lointain exemple antique, mais surtout de la Révolution française, exhalent un farouche besoin de commémorer afin, d'une part, de se souvenir des sacrifices passés – dans une perspective renanienne – autrefois dans une vision héroïque, visant à la reproduction des modèles, aujourd'hui, dans une vue plus victimaire, de refus d'une réitération du passé, le fameux « *plus jamais ça !* ». Dans nombre de sociétés existent donc des cérémonies de rapport au passé empruntant des modalités singulières. Commémorer est une manière de se souvenir, de faire retour sur ce qui a disparu, ce qui pose la question du rapport à un passé par le rappel à soi. Mobilisant le passé, des cérémonies rassemblent pour se souvenir ensemble. Pour Claude Lévi-Strauss, « *Une société ne peut se maintenir si elle n'est pas attachée inconditionnellement à des valeurs, lesquelles, pour être inconditionnelles, doivent avoir un aspect sensible qui les protège du travail de sape de la raison* ». La participation à ces cérémonies ne revient-elle pas à s'inscrire dans une continuité par rapport à l'histoire et, parfois, à oublier le présent ?

Mais la commémoration, qui se veut consensuelle, peut être minoritaire. Celle des minorités religieuses, ainsi les Vaudois, très présents dans les Alpes, devenues lieux de refuge pour les protestants persécutés. Celle des minorités politiques, ainsi les émigrés fuyant la Révolution française, d'abord dans les États de Savoie, puis en Italie, voire plus loin, comme le montre l'exemple de Joseph de Maistre. Certaines mémoires, et par la suite commémorations, passent du statut consensuel à celui de minorité : ainsi les commémorations de l'aventure napoléonienne, jadis quasi officielles, tendent-elles à devenir sujettes à polémiques et, partant, à glisser vers la confidentialité, tout en demeurant vivaces, des deux côtés des Alpes.

Tout en visant au consensus, la commémoration peut aussi provoquer des conflits. Conflits de mémoire, d'abord, avec surenchère victimaire, que l'on trouve dans l'attitude d'organisations « afro-américaines », par exemple la *Nation of Islam*, aujourd'hui de certains descendants d'esclaves des départements français d'Outre-Mer, envers les Juifs considérés comme « privilégiés » par la mémoire collective ; ou encore dans les tentatives, largement réussies, de faire glisser les Japonais du statut d'agresseurs à celui de victimes de la Seconde Guerre mondiale par le biais d'Hiroshima. Le choix d'une date commémorative peut entraîner des oppositions comme nous le voyons à propos de la Guerre d'Algérie : 19 mars, 5

décembre ? ou à propos de la commémoration des victimes de la dictature argentine. Pour l'esclavage, le 10 mai, lui-même commémoration d'une manifestation, a été préféré au 27 avril, date du vote de la loi d'abolition due à Victor Schoelcher. L'implantation d'un lieu commémoratif peut également susciter des conflits de mémoire, la protestation de Turcs à Lyon contre le monument du souvenir du génocide arménien l'a montré, tout comme les réactions au monument de la Shoah à Berlin. Le monument ne constitue pas le seul lieu de célébration : musées, mémoriaux, établissements de mémoire fonctionnent également comme « lieux pour la provocation de la mémoire ». Ces antagonismes, ces concurrences peuvent conduire, nous l'avons signalé, à des contre-commémorations, celles de l'Émigration alors qu'on célèbre la Révolution française, celles du souvenir de la période savoyarde quand on fête le rattachement à la France, etc.

Qui dit « commémorations » implique cérémonies, rituels et pèlerinages. Ces rituels exigent une théâtralisation, un ordre, une mise en ordre. La cérémonie permet par des pratiques répétitives d'établir des continuités et de se rapporter à l'événement : le rituel, pratiqué devant un monument « commémoratif », comporte obligatoirement des discours, une minute de recueillement, le dépôt de gerbes, le salut aux couleurs et aux morts, des hymnes, le salut aux porte-drapeaux. Au centre du dispositif commémoratif se tient le discours, élément essentiel délivrant un message au cours d'une opération de transmission et de communication. Mais y a-t-il partage d'une mémoire commune ?

Le Vercors, dès le départ, connut ces commémorations, toujours officielles, impulsées par l'Association nationale des Pionniers et combattants volontaires du Vercors dont elles constituent l'un des rôles essentiels : l'ANPCVV tient une comptabilité minutieuse des anniversaires. Les commémorations se focalisèrent en des lieux privilégiés, les nécropoles nationales, celle de Saint-Nizier et de Vassieux-en-Vercors, mais aussi toute une foule de lieux d'histoire et de mémoire : Ambel, Vassieux-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, le Pas-de-l'Aiguille, le cours Berriat à Grenoble, etc. Elles prirent une dimension nationale lors des anniversaires décennaux, par exemple en 1964, 1974, 1984, 1994, avec présence de personnalités de dimension nationale.